

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept Avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Pompon se sont réunis à 20 heures 30 à la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Mme le Maire le 10/04/2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Carole HENRY, Farida BENOKBA, Gérard BOIS, Dany BOYER, Carole CROQUEVIEILLE, Daniel DEVÈS, Jean-Michel FRANC, Gerrit Jan FONK, Alexandre LAFARGUE, Joël ROZIÈRES, Carine VAN STEEN,

Étaient absents représentés :

Aucun

Étaient absents non représentés :

Aucun

Participaient à la réunion

Christophe DAVID, secrétaire à la mairie
Véronique LE QUERNEC

- ✓ Madame le Maire ouvre la séance à 20.35 et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gerrit Jan FONK est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Madame le Maire rajoute à l'ordre du jour aux délibérations

- La charte à souscrire pour l'adhésion de la bibliothèque de Saint-Pompon au réseau de la BDDP (Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord)
- Autorisation au Maire pour remplacement sans avis du Conseil
- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour l'ATD
- Election d'un élu-référent bois.

Avant de procéder aux Délibérations, Madame le Maire donne la parole à **Véronique LE QUERNEC** pour présenter un projet. Il s'agit de créer un Verger Communal, ou Participatif, comme il en existe à Saint-Julien-de-Lampon. <https://www.saint-julien-de-lampon.fr/le-verger-communal> C'est un projet qui s'inscrit dans le long terme et qui a pour but de créer des liens sociaux, intergénérationnels. L'objectif est de produire des fruits destinés aux habitants de la commune et de reconcentrer ainsi la production. Véronique sollicite la permission du Conseil Municipal de lancer le projet. Il faut tout d'abord créer une association mais surtout trouver un terrain adapté, c'est-à-dire proche d'une source d'eau et à l'abri du gel. Sur notre commune. A l'heure actuelle aucun terrain n'a été trouvé.

DÉLIBÉRATIONS

* * *

1 Approbation du Compte de Financier Unique (CFU) 2026 du budget principal et des budgets annexes (Multiple rural et Assainissement).

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.Gérard BOIS, doyen de l'assemblée, le Budget Primitif de l'exercice 2025, les titres définitifs des créances à recouvrer, le délai des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandants et les Comptes administratifs «Commune», «Multiple Rural» et «Assainissement» qui peut se résumer ainsi :

Budget principal COMMUNE (61300)

	FONCTIONNEMENT (en €)		INVESTISSEMENT (EN €)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations 2025	256 534,51	334 631,95	51 334,33	124 810,14
<i>Résultats de l'exercice</i>		78 097,44		73 475,81
Reports 2024		43 652,25	62 664,34	
Résultats de clôture		121 749,69		10 811,47
Restes à réaliser				
Résultats définitifs		121 749,69		10 811,47

Budget ASSAINISSEMENT (61301)

	EXPLOITATION (en €)		INVESTISSEMENT (en €)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations 2025	8 432,35	11 304,35	14 437,29	22 825,00
<i>Résultats de l'exercice</i>		2 492,36		8 387,71
Reports 2024	1 485,27			26 733,92
Résultats de clôture		1 007,09		35 121,63
Restes à réaliser				
Résultats définitifs		1 007,09		35 121,63

Budget MULTIPLE (61302)

	FONCTIONNEMENT (en €)		INVESTISSEMENT (EN €)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations 2025	11 568,79	31 852,65	179 266,03	97 018,12
<i>Résultats de l'exercice</i>		20 283,86	82 247,91	
Reports 2024		22 784,69		52 206,53
Résultats de clôture		43 068,55	30 041,38	
Restes à réaliser				
Résultats définitifs		43 068,55	30 041,38	

3. Affectation des résultats de l'exercice 2025

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au Budget Primitif les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Budget principal COMMUNE (61300)

Les résultats de clôture présentaient un excédent d'investissement de 10 811,47 €, un excédent de fonctionnement de 121 749,69€

Il convient d'affecter les résultats comme suit :

- Excédent d'Investissement reporté (RI 001) : 10 811,47 €
- Excédent de Fonctionnement reporté (RF 002) : 121 749,69 €

4. Vote des taux d'imposition taxes locales directes 2026

Madame le Maire propose de ne pas rehausser les taxes locales pour l'année 2026

Taxe foncière (bâti)	35,38 %
Taxe foncière (non bâti)	46.49 %
Taxe d'habitation	10.48 %

Approuvée (10 pour, 1 abstention)

5. Indemnités de fonctions des élus municipaux

Madame le Maire propose les taux d'indemnités de fonction des élus municipaux que voici :

Maire :	28,10 %
Adjoint	7 %

Approuvée à l'unanimité

5. Budgets primitifs 2026

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des éléments qui composent les budgets primitifs «Commune» et «Multiple Rural» pour l'année 2026.

COMMUNE

- Section de fonctionnement	461 748,69 €
- Section d'investissement	110 811,47 €

MULTIPLE RURAL

- Section de fonctionnement	49 6217,17 €
- Section d'investissement	112 541,38 €

Approuvée à l'unanimité

Les projets prévus pour 2026 :

Multiple

Poêle à granules
Fenêtres logement ancienne Bibliothèque
Peinture fenêtres Vival
Plomberie Logement

Commune :

Terra Aventura	3 400,00
Boulodrome	2 000,00
Plancher de la mairie	1 000,00
Mur Presbytère	20 000,00
Façade Mairie	7 000,00
Travaux Rue de l'Eglise	1 500,00
Fenêtres Mairie	6 200,00
Peinture	2 000,00
Travaux voirie :Chemin Haut	9 000,00
Mespoulet	2 755,00
Extension Columbarium	2 500,00
Réfrigérateur associations	600,00
Autres Voiries	4 000,00
Total	61 955,00

6. Attribution des subventions aux associations

Foyer socio-éducatif de Belvès	(50 € par enfant)
Déclic	150 €
Association des Communes aux noms burlesques	40 €
Judo	(50 € par enfant)
Football	(50 € par enfant)
Voyages scolaires	(50 € par élève)
Les Amis de l'Ecole	200 €

Approuvée à l'unanimité

7. Adhésion de la bibliothèque communale à la BDDP (Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord)

Gerrit Jan FONK demande au conseil l'autorisation de signer la Charte de la BDDP. La souscription à cette Charte est requise pour pouvoir adhérer à la BDDP, ce qui permettrait à la bibliothèque communale l'accès aux fonds de documents (livres DVD jeux) de la commune. La BDDP soutiendra la bibliothèque en ce qui concerne les fonds et l'organisations d'activités.

Madame le Maire soumet au vote l'autorisation de souscrire à la Charte

Une enveloppe budgétaire de 1000 € sera attribuée pour la redynamisation de la bibliothèque,

Approuvée 10 pour, 1 abstention

8. Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement

Madame le Maire demande l'autorisation pour la durée de son mandat de recruter en tant que de besoins des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L332-13 du Code Général de la Fonction Publique précité pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles ;

Approuvée à l'unanimité

9. Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour l'ATD

Titulaire : Carole HENRY Suppléant : Jean-Michel FRANC

Approuvée à l'unanimité

- Election d'un élu référent Bois.

Joël ROZIÈRES

Approuvée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

- La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11.30
- Façade Mairie. Ajourné
- Travaux facade mairie (pierre),la commune est toujours dans l'attente d'une réponse des ABF(Architecte des Batiments de France) pour la faisabilité du projet
- Fenêtres salle du conseil et secretariat : Après examens des differents devis ,un artisan a été retenu les travaux se feront courant de l'été 2026
- Les mercredis 22 Avril et 6 Mai : journées participatives fleurissement et nettoyage du bourg,
 - Un panneau de 30 KM heure sera posé sur la route de Besse (après le pont)
 - Un cas d'insalubrité de logement a été signalé sur la commune

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23.15